

Lausanne, le 6 avril 2009

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Suisses connaissent-ils leur droit à prendre une pause au travail et estiment-ils que ce droit est respecté? Lancée sur le web par KitKat et par Nescafé, la polémique se transforme rapidement en une compétition ludique entre collègues d'une même entreprise et inter-entreprises suisses.

Sur le site dédié, les collaborateurs des entreprises suisses sont conviés à former une fine équipe, à inventer la plus originale des pauses et à la publier. A la clef, 1 week-end VIP avec les collègues au village d'igloos de Zermatt avec vol en hélicoptère au-dessus des Alpes + 1 an de NESCAFÉ gratuits.

Chaque équipe peut inscrire au concours autant d'idées originales qu'elle désire, à condition d'inviter à chaque fois au moins un nouveau collaborateur de son entreprise. L'effet viral est assuré, d'autant plus que chaque inscription et invitation à des amis rapportent de précieux points.

> [www.toppause.ch](http://www.toppause.ch)